

Compte rendu de la séance du 19 novembre 2007

Etaient présents :

ULP : Jean Marc Jeltsch, Jean Deroche, Sylvie Koenig, Denis L'Ange, Serge Saettel, André Jamet, Olivier Raunet,

UMB : Michel Deneken, David Peil, Pierre Lentz, Anne Catherine Norberti,

IUFM : Jean Claude Bove, Claude Schaeffer,

URS : Eric Pimmel, Caroline Wolff, Gabrielle Weyrich, Jean-François Kapps, Richard Franco.

Rapporteur : Richard Franco

Le groupe de travail « finances » a tenu sa seconde réunion lundi 19 novembre 2007, salle Alex Weil à l'université Robert Schuman.

Elle s'est déroulée selon l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 19 octobre 2007

2. Présentation par chacun des établissements présents (IUFM, ULP, UMB et URS) des éléments budgétaires et financiers suivants :

- ▶ L'élaboration budgétaire : les étapes et leur calendrier
 - ◆ La répartition des ressources entre le niveau central et les composantes (dotation niveau 1 aux niveaux 2) ;
 - ◆ Les critères de répartition.
- ▶ Les conditions de l'équilibre du budget (les points durs, les difficultés éventuelles, les incertitudes)
- ▶ L'exécution de l'année 2006 (le cadre 4 du compte financier)
- ▶ Quelques indicateurs de ces 4 dernières années : Résultats, CAF, fonds de roulement, trésorerie
- ▶ La répartition des réserves.

3. Présentation d'un cadre 4 globalisé

4. Prochaines étapes, méthodologie et calendrier.

Relevé de décisions

Le compte-rendu de la séance du 19 octobre est approuvé.

A la demande de l'agent comptable de l'URS et du pôle universitaire européen, il est convenu que le secrétaire général de cet établissement serait invité aux prochaines réunions du groupe « finances ».

Chaque établissement présente les éléments budgétaires et financiers joints à ce compte-rendu.

L'IUFM fait état de ses spécificités, pas de délivrance de diplômes, un public d'utilisateurs, des relations contractuelles avec les universités d'Alsace qui devront se poursuivre avec l'université de Haute Alsace, après l'intégration de l'établissement dans l'université de Strasbourg, la préparation de budgets du niveau 2 en déséquilibre, la maîtrise d'ouvrage des bâtiments sur quatre sites (Strasbourg, Sélestat, Colmar et Guebwiller) par le conseil général, l'emploi d'outils spécifiques pour la gestion financière importante des frais de stages.

L'URS souligne essentiellement la remise en cause de la perception de droits supplémentaires et l'amortissement sur travaux.

L'UMB signale un décalage entre prévisions et réalité, et souligne que fonds de roulement et trésorerie sont grevés par les dépenses prévues et / ou engagées pour la réalisation de l'extension de l'établissement (10 M€).

L'ULP présente un fonds de mutualisation des ressources d'un montant de 1 M€, signale la gestion en centrale de tous les frais d'infrastructure, la fongibilité des dotations pédagogique, logistique, et d'entretien aux composantes, note qu'il est délicat de critériser la répartition des ressources aux niveaux 2 et d'obtenir la remontée des réserves, plus importantes dans les composantes qu'au niveau central, signale enfin que les réserves substantielles sont, comme à l'UMB, gagées par les opérations immobilières en cours.

De la discussion, il ressort que la question des dotations aux niveaux 2, celle du désengagement de l'Etat sur les investissements et celle de l'inflation des emplois sur fonds propres sont partagées par les établissements. **L'IUFM** souligne en outre que sa DGF est calculée sur des effectifs qu'il est raisonnable d'anticiper en baisse dans les prochaines années, qu'un nouveau cadre de formation est susceptible de modifier l'emploi des ressources financières et que la fin des contrats aidés pèsera sur le fonctionnement de l'établissement.

La présentation du cadre 4 globalisé est jointe en annexe.

Pour les prochaines réunions, il est convenu que le groupe de travail technique s'attachera à préparer sans attendre que soit adopté un retro-planning et un répertoire des sujets techniques et politiques à aborder, par ailleurs outils indispensables, des propositions de modèles d'organisation budgétaires et leur impact financier selon que le modèle favorise un fonctionnement centralisé ou décentralisé. Il s'agira de travailler sur de scénarios de systèmes en relation avec la nomenclature LOLF, en dégagant ce qui fait consensus (centralisation sur la gestion de l'immobilier) de ce qui peut faire débat (nombre de composantes, normes de financement et modalité de leur contribution au niveau central)

Calendrier :

- ▶ 13 décembre, réunion du groupe technique
- ▶ 17 décembre à 16h00, salle Weil de l'URS, 14 janvier 2008 à 16h00, puis tous les quinze jours, réunion du groupe « finances ».

Divers

Il est convenu que les établissements effectueront les démarches conjointes qui permettront de solder rapidement les restes à recouvrer qui portent sur des titres de recette émis à l'encontre des 4 établissements.